

Val Benoît : permis octroyé pour le projet de rénovation et d'aménagement d'un immeuble en logements



Photo d'illustration - Moury

⌚ 14 janvier 2022 17:16



C'est via un communiqué de la Ville de Liège que nous apprenons que Christine Defraigne, première échevine en charge de l'urbanisme, a proposé au collège communal d'octroyer le permis d'urbanisme pour la rénovation et l'aménagement de l'immeuble en logements situé avenue des Tilleuls 62 à 4000 Liège. Ce projet prévoit notamment de réaménager l'immeuble en 32 logements.

Ce projet prévoit :

- de réaménager l'immeuble en 32 logements ;
- de modifier l'enveloppe du bâtiment ;
- d'aménager des coursives sur les façades du bâtiment afin d'y créer des espaces extérieurs pour chaque logement ;
- réaliser une terrasse en toiture avec bac à potager.

Les appartements seront répartis comme suit :

- Au rez-de-chaussée :
 - 1 appartement de 1 chambre ;
 - 1 appartement de 2 chambres ;
 - 1 appartement de 3 chambres.
- Au 1er étage :
 - 3 appartements de 2 chambres ;
 - 1 appartement de 4 chambres.
- Aux 2ème, 3ème, 4ème, 5ème et 6ème étage, par niveau :
 - 4 appartements de 2 chambres ;
 - 1 appartement de 3 chambres.

Proches du centre-ville, de la gare des Guillemins et de la liaison autoroutière E25-E40, de nombreuses lignes de bus et d'un futur arrêt de tram, ces appartements auront des arguments en termes de mobilité.

En 2007, un projet de réhabilitation était lancé sur le site du Val Benoît, en collaboration avec la Ville, l'ULiège et la SPI+, faisant de tout le quartier un lieu en pleine mutation.

La Ville signale dans son communiqué que ce dynamisme permet à l'heure actuelle de voir émerger des projets de réhabilitation, de restauration comme pour l'immeuble avenue des Tilleuls. Reconnaissable grâce aux couleurs décorant sa façade, il a été laissé à l'abandon depuis de nombreuses années et méritait d'être entièrement rénové. L'allure générale du bâtiment est maintenue et davantage animée par la réalisation d'une "seconde peau".

Le nombre de rangement vélos respectera également la directive de la Ville de Liège en la matière, vu qu'il est prévu d'y accueillir 67 vélos répartis au rez-de-chaussée et en sous-sol. Un local "réparation vélos" devrait également être à disposition des habitants et habitantes.